

CONSEIL D'ETAT

Les rapports des départements donnant des renseignements détaillés sur l'activité gouvernementale, nous ne traitons dès lors dans ce rapport que des questions d'administration générale.

1. COMPOSITION DU GOUVERNEMENT

Du 1^{er} janvier au 31 mai : M. Pierre Hirschy (président), M. Thierry Béguin (vice-président), Mme Monika Dusong, Mme Sylvie Perrinjaquet et M. Bernard Soguel.

Dès le 1^{er} juin : M. Thierry Béguin (président), Mme Sylvie Perrinjaquet (vice-présidente), M. Pierre Hirschy, Mme Monika Dusong et M. Bernard Soguel.

2. AFFAIRES TRAITEES

Durant l'année, le Conseil d'Etat a tenu 45 séances au cours desquelles il a pris 2429 décisions écrites (arrêtés, règlements, lettres, etc.). Par ailleurs, la chancellerie d'Etat a enregistré 804 pièces de correspondance adressées au gouvernement.

Le gouvernement a en outre adopté 43 rapports à l'intention du Grand Conseil.

3. RECEPTIONS ET INVITATIONS

Au cours de l'année, le Conseil d'Etat a notamment reçu, in corpore ou en délégation, les personnalités et corps constitués suivants:

- les 11 et 12 juin, le Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève;
- le 15 octobre, S.E. M. Jacques Rummelhardt, ambassadeur de France en Suisse.

Il a également répondu :

- les 12 et 13 janvier, à l'invitation du Conseil d'Etat du canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures.

De plus, le Conseil d'Etat a, entre autres, rencontré dans le cadre de réunions périodiques :

- la députation neuchâteloise aux Chambres fédérales, les 3 juin, 10 septembre et 19 novembre;
- le Conseil d'Etat du canton de Vaud, le 26 novembre;
- le Conseil communal de Neuchâtel, les 12 mars et 23 novembre;
- le Conseil communal du Locle, le 14 mai;
- le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds, le 27 août;
- l'Association Région Val-de-Travers, le 2 avril;
- la direction de Philip Morris, le 22 janvier;
- le Conseil synodal de l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise, le 5 février;
- le Conseil d'administration de la Banque cantonale neuchâteloise, le 7 mai;
- la direction de l'Office fédéral de la statistique, le 21 mai;

- les instances dirigeantes des partis politiques représentés au Grand Conseil, le 18 août;
- les représentants des milieux économiques, de la recherche et du travail, en présence du conseiller fédéral Joseph Deiss, le 19 août.

4. INFORMATION

Au cours de l'année écoulée, le Conseil d'Etat a tenu 51 conférences de presse. Dans le cadre des rencontres annuelles instaurées avec la presse, le Conseil d'Etat a par ailleurs rencontré les représentants des médias en date du 4 juin à Montezillon.

Concernant les communiqués de presse, ce sont 208 informations au total qui ont été diffusées à la presse. 105 d'entre elles émanaient directement du Conseil d'Etat, 69 des différents départements - comprenant les informations mensuelles du service de l'emploi concernant l'évolution du chômage, les mesures administratives prises par le service cantonal des automobiles et de la navigation, ainsi que les statistiques relatives à l'emploi émanant de l'office de la statistique - et 34 de la chancellerie d'Etat.

5. CONFERENCES

5.1. Conférence des gouvernements cantonaux (CdC)

Voir rapport de gestion du Département de l'économie publique, sous office des affaires extérieures.

5.2. Conférence des gouvernements de Suisse occidentale (CGSO)

Voir rapport de gestion du Département de l'économie publique, sous office des affaires extérieures.

6. TRAITEMENT DES PROPOSITIONS PARLEMENTAIRES

6.1. Résolutions

Les projets de résolution suivants ont été adoptés par le Grand Conseil:

03.102

Projet de résolution du groupe PopEcoSol, à l'intention du Conseil fédéral, du 28 janvier 2003, "Non à une guerre insensée en Irak".

Cette résolution a été adoptée par 58 voix contre 21 le 29 janvier, puis transmise au Conseil fédéral le 6 février.

03.116

Projet de résolution interpartis, à l'intention du Conseil d'Etat, du 19 février 2003, "Ne jouons pas nos loteries à la roulette russe!".

Cette résolution a été adoptée par 78 voix sans opposition le 26 mars, puis transmise au Conseil d'Etat le 28 mars.

6.2. Recommandation

La recommandation suivante a été adoptée par le Grand Conseil:

02.168

Recommandation du groupe libéral-PPN, du 3 décembre 2002, "Charité bien ordonnée commence par soi-même".

Cette recommandation a été adoptée par 38 voix contre 24 le 29 janvier, puis transmise au Conseil d'Etat le 11 février.

Le Conseil d'Etat a répondu dans son rapport 02.168, du 21 mai 2003, "Règlement protocolaire".

6.3. Motions, motions populaires et de communes

Les motions suivantes, adoptées par le Grand Conseil, ont été enregistrées par le Conseil d'Etat:

a) *Motions adoptées en 2003*

01.156

Motion des groupes radical et libéral-PPN, du 19 novembre 2001, "Ouverture des marchés publics – Entreprises neuchâteloises lésées?"

DGT

Motion amendée acceptée le 29 janvier 2003.

A l'étude.

02.101

Motion populaire des JSN®, du 25 janvier 2002, "Pour un salaire de référence"

DEP

Motion acceptée le 19 février 2003.

Le Conseil d'Etat a présenté un rapport, 03.033, "Loi sur l'emploi et assurance-chômage", lors de la session de novembre, proposant le classement de cette motion. Le rapport du Conseil d'Etat et cet objet ont été renvoyés à la commission spéciale "Emploi et assurance-chômage".

02.112

Motion du groupe radical, du 19 mars 2002, "Pour une mobilité professionnelle intégrée"

DGT

Motion amendée acceptée le 19 février 2003.

A l'étude.

02.118

Motion Bernard Matthey, du 20 mars 2002, "Pour une information ferme et rigoureuse sur les dangers du cannabis"

DJSS

Motion acceptée le 19 février 2003.

Une étude a été confiée à l'Institut de sociologie de l'Université de Neuchâtel sur proposition de la commission cantonale de lutte contre la drogue. La commission adressera les conclusions de ce rapport au Conseil d'Etat dans le courant de l'automne 2004 dans le but de préparer la réponse à la motion.

02.127

Motion populaire de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, du 13 juin 2002, "Ouvrir mieux sans travailler plus"

DEP

Motion amendée acceptée le 25 mars 2003.

Un groupe de travail a été créé en vue d'établir un projet de modification de la loi sur la police du commerce. Le dossier est en cours de traitement.

02.133

DFAS

Motion du groupe PopEcoSol, du 18 juin 2002, "Linux ou Microsoft"

Motion acceptée le 25 mars 2003.

A l'étude. Un rapport a été demandé à l'Université sur la question. Ce rapport a été présenté et les conclusions ont été acceptées par la commission cantonale informatique. Un rapport sera présenté par le Conseil d'Etat, dans le courant de 2004, concernant le schéma directeur informatique 2004-2008. Il donnera la position du Conseil d'Etat en la matière et proposera le classement de la motion.

02.135

DIPAC/DEP

Motion Giovanni Spoletini et Viviane Houlmann, du 24 juin 2002, "Mise en valeur du patrimoine horloger du Pays de Neuchâtel"

Motion amendée acceptée le 25 mars 2003.

Le dossier est à l'étude. Réponse prévue en 2005.

02.136

DGT

Motion populaire de la section locloise du parti libéral-PPN, du 10 juillet 2002, "A quand le bout du tunnel?"

Motion acceptée le 26 mars 2003.

A l'étude.

02.153

DJSS

Motion du groupe PopEcoSol, du 4 septembre 2002, "Interdiction de l'affichage en faveur du tabac et de l'alcool, excepté les affichages aux produits viti-vinicoles"

Motion amendée acceptée le 30 avril 2003.

La problématique est en cours d'évaluation dans le département. Cette question sera l'objet d'un traitement par un groupe de travail constitué de représentants du DJSS et du DEP notamment, qui est très directement concerné en raison des incidences économiques de cette interdiction.

03.117

DIPAC

Motion populaire de la Fédération des étudiants neuchâtelois (FEN), du 21 février 2003, "Etude des moyens pour assurer à long terme le développement de l'Université de Neuchâtel"

Motion acceptée le 30 avril 2003.

Réponse prévue en 2004, en liaison avec la planification de l'Université.

02.154

DGT

Motion de la commune de Corcelles-Cormondrèche, du 5 septembre 2002, Initiative communale "Taxe sur les déchets"

Motion acceptée le 25 juin 2003.

A l'étude, dans le cadre de la commission cantonale de gestion des déchets.

02.165

DGT

Motion populaire Pierre-François Sieber et Jean-Michel Gaberell, du 26 novembre 2002, Taxe sur les déchets

Motion acceptée le 25 juin 2003.

A l'étude, dans le cadre de la commission cantonale de gestion des déchets.

03.118

DGT

Motion de la commune de Savagnier, du 5 mars 2003, "Initiative communale relative aux taxes causales sur l'eau potable et l'évacuation des eaux"

Motion acceptée le 3 septembre 2003.

A l'étude.

03.126

DGT

Motion de la commune de Dombresson, du 8 mai 2003, "Initiative communale relative aux taxes causales sur l'eau potable et l'évacuation des eaux"

Motion acceptée le 3 septembre 2003.

A l'étude.

03.130

DGT

Motion de la commune de Villiers, du 10 juin 2003, "Initiative communale relative aux taxes causales sur l'eau potable et l'évacuation des eaux"

Motion acceptée le 3 septembre 2003.

A l'étude.

03.125

DGT

Motion Laurent Debrot, du 30 avril 2003, "N'enterrons pas la gare de Chambrelieu avec son tunnel d'évitement"

Motion acceptée le 5 novembre 2003.

A l'étude, dans le cadre du mandat d'un système de transport RUN.

b) Motions adoptées antérieurement

Les motions suivantes, adoptées antérieurement par le Grand Conseil, sont encore en suspens:

81.151

DGT

Motion Pierre-André Delachaux, du 18 novembre 1981, "Cantonalisation de la route Couvet-Mauborget"

Motion acceptée le 16 octobre 1985.

Le Conseil d'Etat a présenté un rapport 00.021, "Classement d'interventions parlementaires", demandant le classement de diverses interventions parlementaires. Le Grand Conseil ayant refusé son classement, l'examen de cette motion sera repris ultérieurement.

88.146

DFAS

Motion Jean-Pierre Authier, du 21 novembre 1988, "Etat et communes: désenchevêtrement des tâches et péréquation financière"

Motion amendée acceptée le 29 janvier 1991.

Le Conseil d'Etat a présenté un rapport, 95.023, "Désenchevêtrement et péréquation", en réponse à cette motion. Le Grand Conseil a pris acte du rapport sans classer la motion. Le Conseil d'Etat a proposé une nouvelle fois le classement de cette motion dans le cadre du rapport 00.025, "Désenchevêtrement des tâches et des charges". Néanmoins, lors de la session de juin 2002, le Grand Conseil a refusé le classement de cette motion dans l'attente du deuxième volet du désenchevêtrement.

Les travaux liés à un désenchevêtrement fort des tâches (2^e volet) ont été conduits durant l'année 2003 au sein d'une commission (CODETA) regroupant Etat et communes en partenariat. Un rapport sera présenté au Grand Conseil dans le courant du second semestre de l'année 2004.

92.127

DEP

Motion Fernand Cuche (Lignières) (primitivement déposée par Gérard Berger), du 5 octobre 1992, "Contrat-type pour le personnel forestier"

Motion acceptée le 29 mars 1995.

Un groupe de travail s'est penché sur la motion et un rapport est actuellement en préparation.

92.134

DEP

Motion Bernard Soguel, du 18 novembre 1992, "Restructuration et ouverture"

Motion amendée acceptée le 17 mai 1995.

La collaboration intercantonale est poursuivie avec engagement. Une réponse y sera apportée dans le rapport sur les affaires extérieures dont la présentation au Grand Conseil est prévue durant le premier semestre 2004.

93.103

DEP

Motion Claude Borel, du 1^{er} février 1993, "Fenêtres ouvertes sur la Suisse..."

Motion amendée acceptée le 17 mai 1995.

A l'étude. Une réponse y sera apportée dans le rapport sur les affaires extérieures dont la présentation au Grand Conseil est prévue durant le premier semestre 2004.

94.122

DGT

Motion Laurence Boegli, du 22 juin 1994, "Les cyclistes existent, il y en a même dans notre canton"

Motion amendée acceptée le 27 mars 1996.

A l'étude.

95.124

DIPAC

Motion Michel Schaffter, du 15 mai 1995, "Quelle médecine scolaire pour demain?"

Motion amendée acceptée le 22 mai 1996.

A l'étude par le Département de l'instruction publique et des affaires culturelles et le Département de la justice, de la santé et de la sécurité, en collaboration avec les instances concernées. Une réponse sera donnée dans le cadre du projet PSAJ et de la seconde étape de désenchevêtrement des tâches entre l'Etat et les communes.

97.116

DGT

Motion Claude Borel, du 12 février 1997, "Transjurassien Express?"

Motion acceptée le 25 juin 1997.

A l'étude. Un rapport sera présenté au Grand Conseil dans le courant de l'année 2004.

95.154

DGT

Motion Michel Barben, du 20 novembre 1995, "Vitalité des zones rurales"

Motion amendée acceptée le 25 juin 1997.

Cette motion sera examinée dans le cadre de la conception directrice cantonale.

96.116

DJSS

Motion du groupe libéral-PPN, du 20 mai 1996, "Pénurie d'organes humains à transplanter"

Motion acceptée le 25 juin 1997.

A l'étude, dans le cadre des actions menées ou à mettre en œuvre sur le plan national. La Confédération a mis en consultation un projet de loi fédérale sur la transplantation d'organes, de tissus et de cellules, sur laquelle le Conseil d'Etat a pris position le 23 février 2001. Le 12 septembre 2001, le Conseil fédéral a adopté et transmis au Parlement le message concernant le projet de loi fédérale sur la transplantation d'organes, de tissus et de cellules.

La Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national (CSSS-N) a entamé l'examen du projet de loi sur la transplantation le 7 juillet 2003. Elle l'a terminé le 31 octobre 2003. Le Conseil national a traité le projet de loi le 17 décembre 2003.

La prochaine étape est la discussion au sein de la CSSS du Conseil des Etats. Elle aura lieu lors de séances aux mois de janvier et février 2004.

Bien qu'à ce stade, ce projet de loi ne s'oriente pas dans le sens privilégié par le canton (consentement présumé) il ne semble pas opportun de régler cette problématique au niveau cantonal.

96.159

DEP

Motion du groupe socialiste, du 19 novembre 1996, "Assurer l'équilibre régional"

Motion acceptée le 19 novembre 1997.

Un rapport est en cours d'élaboration. Il sera présenté au Grand Conseil durant le premier semestre 2004.

96.121

DGT

Motion Michèle Berger-Wildhaber, du 22 mai 1996, "Examen des projets de constructions et d'entretiens cantonaux"

Motion amendée acceptée le 4 février 1998.

A l'étude.

97.109

DGT

Motion Jean-Gustave Béguin, du 10 février 1997, "Aide à l'utilisation et à l'innovation pour la promotion du bois indigène comme matériaux de construction"

Motion acceptée le 20 mai 1998.

A l'étude.

96.134

DIPAC

Motion Jean-Paul Wettstein, du 30 septembre 1996, "Favoriser l'accès des jeunes filles aux formations techniques"

Motion acceptée le 20 mai 1998.

Réponse prévue en 2004.

96.138

DJSS

Motion Marianne Guillaume-Gentil-Henry (primitivement déposée par Chantal Ruedin Fauché), du 1^{er} octobre 1996, "Elargissement des prestations d'aide et de soins à domicile dans le cadre des centres de santé"

Motion amendée acceptée le 23 juin 1998.

Des horaires élargis font partie depuis l'année 2002 de l'offre de certains centres de santé. Le dossier est directement lié à la restructuration des services d'aides et de soins à domicile et de leur féderation ainsi qu'aux questions relatives au désenchevêtrement des tâches entre l'Etat et les communes. Le Conseil d'Etat présentera un rapport au Grand Conseil à l'appui du classement de cette motion dès que les dernières interrogations auront été levées.

96.143

DIPAC

Motion du groupe socialiste, du 2 octobre 1996, "Adaptation de la formation continue aux nécessités économiques, sociales et culturelles"

Motion amendée acceptée le 30 septembre 1998.

Réponse prévue en 2004.

97.114**Motion Pierre Bonhôte, du 12 février 1997, "Vieillessement de nos infrastructures"**

DGT

Motion acceptée le 19 janvier 1999.

A l'étude, dans le cadre d'une prochaine étape de crédits routiers.

97.129**Motion Roland Debély, du 23 juin 1997, "Syndicats intercommunaux et référendum facultatif modernisé"**

DFAS

Motion amendée acceptée le 19 janvier 1999.

Cette motion est obsolète, en vertu du droit actuellement applicable. En effet, avec l'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution neuchâteloise, le référendum financier obligatoire a été supprimé, tant pour l'Etat que pour les communes.

Le référendum financier facultatif, quant à lui, existe à chaque niveau de collectivités, aussi bien pour l'Etat que pour les communes et les syndicats intercommunaux.

Le classement de cette motion sera proposé dans le cadre de l'examen des comptes de l'Etat, lors de la session d'avril 2004.

97.141**Motion du groupe libéral-PPN, du 29 septembre 1997, "Les eaux pluviales et les petits cours d'eau, quelle politique?"**

DGT

Motion amendée acceptée le 3 février 1999.

A l'étude.

97.143**Motion Pierre-Alain Brand, du 17 novembre 1997, "Pistes cyclables dans le district de Boudry"**

DGT

Motion amendée acceptée le 3 février 1999.

A l'étude, en précisant toutefois qu'une éventuelle réalisation à cet endroit ne pourrait se faire qu'après l'ouverture complète de l'autoroute A5, soit après 2005.

98.105**Motion du groupe socialiste, du 2 février 1998, "Pour un nouvel aménagement du temps de travail dans les services et institutions qui dépendent du budget de l'Etat"**

DFAS

Motion amendée acceptée le 24 mars 1999.

Cette motion fait l'objet d'une discussion avec les associations professionnelles et un rapport devrait être présenté à la conclusion de ces dernières. A noter que des mesures ayant pour objectif un assouplissement du temps de travail sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2003. Les institutions sont libres d'appliquer ou non ces nouvelles normes internes à l'Etat. Un point de situation sera fait après deux ans et des mesures correctrices pourront être adoptées en cas de besoin.

A noter qu'au niveau des institutions (ANMEA), une nouvelle convention collective de travail est en négociation.

98.113**Motion Frédéric Cuche, du 4 février 1998, "Quelle biodiversité dans le canton de Neuchâtel?"**

DGT

Motion acceptée le 17 mai 1999.

A l'étude, dans le cadre de l'élaboration de la conception directrice cantonale de la protection de la nature, qui devrait être soumise au Grand Conseil dans le courant de l'année 2004.

99.162

DIPAC

Motion Pierrette Erard, du 10 novembre 1999, "Pour une meilleure harmonisation des horaires scolaires et professionnels"

Motion amendée acceptée le 22 mars 2000.

Réponse prévue en 2004.

98.127

DFAS

Motion Adrien Laurent, du 23 mars 1998, "Tuteurs professionnels et tutelles"

Motion amendée acceptée le 22 mars 2000.

Réponse en préparation au niveau de l'office des tutelles d'adultes, en lien avec le rapport mission présenté à la cheffe de Département et en lien avec le projet "Marguerite", réforme de la justice neuchâteloise.

98.161

DFAS

Motion Claude Borel, du 30 septembre 1998, "Pitié pour les analphabètes de la révolution technologique!"

Motion acceptée le 17 mai 2000.

Le Conseil d'Etat a décidé d'octroyer 10.000 francs permettant de cofinancer un projet de recherche consacré à la fracture numérique. Ce projet sera conduit par la communauté d'études pour l'aménagement du territoire et sera réalisé, au moins en partie, dans le canton de Neuchâtel.

L'étude est actuellement en cours.

00.158

DJSS

Motion interpartis, du 3 octobre 2000, "Causes et conséquences de la pénurie de personnel soignant dans les hôpitaux neuchâtelois"

Motion acceptée le 4 octobre 2000.

Les travaux relatifs à la revalorisation des conditions de travail pour le personnel soignant ont abouti. La convention collective de travail CCT Santé 21 a été signée en décembre 2003. Elle doit encore être soumise pour aval aux Conseils généraux des villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds qui sont concernées par le personnel de leur hôpital communal. Outre la signature de la convention proprement dite, le projet doit aboutir à une nouvelle évaluation de fonction et une nouvelle grille salariale. Le Conseil d'Etat présentera au Grand Conseil un rapport d'information sur la CCT Santé 21 et proposera le classement de cette motion.

99.117

DIPAC

Motion Bernard Soguel, du 24 mars 1999, "La politique culturelle: une volonté du canton"

Motion acceptée le 7 novembre 2000.

Réponse prévue en 2004.

99.121

DFAS

Motion du groupe radical, du 19 mai 1999, "Perception des impôts"

Motion acceptée le 7 novembre 2000.

A l'étude. Son examen détaillé doit impérativement être analysé dans un cadre global de révision de la fiscalité.

99.146

Présidence

Motion du groupe socialiste, du 22 juin 1999, "Une véritable politique de communication, condition nécessaire pour se rapprocher de la population"

Motion acceptée le 7 novembre 2000.

Il sera répondu à cette motion dans le cadre du rapport à l'appui de la nouvelle loi sur la transparence et le droit à l'information, qui sera présenté au Grand Conseil dans le courant de l'année 2004.

99.159

DEP

Motion du groupe socialiste, du 29 septembre 1999, "Des emplois durables pour faciliter la réinsertion professionnelle"

Motion acceptée le 7 novembre 2000.

A l'étude. Le Conseil d'Etat a mis en oeuvre en avril 2001 une expérience pilote dont l'évaluation est en cours et permettra de répondre aux préoccupations exprimées par les motionnaires.

99.160

DIPAC

Motion Bernard Soguel, du 29 septembre 1999, "Création d'une journée du patrimoine et de la citoyenneté"

Motion amendée acceptée le 7 novembre 2000.

Réponse prévue en 2004.

99.164

DFAS

Motion du groupe libéral-PPN, du 10 novembre 1999, "Pour un travail à domicile dans la fonction publique"

Motion acceptée le 7 novembre 2000.

A l'étude. Des discussions avec les associations et syndicats du personnel ont été engagées. Quelques cas isolés de travail à domicile ont déjà été acceptés dans l'administration cantonale.

99.166

DJSS

Motion Christian Piguet, du 17 novembre 1999, "Semaine de 50 heures ou de 60 heures?"

Motion amendée acceptée le 7 novembre 2000.

La convention collective de travail des médecins assistants et chefs de clinique a été signée et est entrée en vigueur en avril 2003. Le Conseil d'Etat proposera le classement de la motion dans un rapport qui sera présenté au Grand Conseil durant l'année 2004.

00.113

DEP

Motion Jean-Claude Baudoin, du 20 mars 2000, "La sécurité au travail: une obligation pour tous?"

Motion acceptée le 23 janvier 2001.

Un rapport sera présenté au Grand Conseil durant le second semestre 2004.

00.130

DEP

Motion du groupe radical, du 19 juin 2000, "Le capital-risque, un instrument pour soutenir les PME de notre canton"

Motion acceptée le 23 janvier 2001.

Le Conseil d'Etat a présenté un rapport, 03.014, "Promotion économique". Ce rapport a été adopté lors de la session de juin 2003. Le Grand Conseil a néanmoins refusé le classement de cette motion, dont l'examen sera repris dans le cadre de la modification de la loi sur l'économie prévue à fin 2004.

00.124

DJSS

Motion Jean-Marie Haefliger, du 22 mars 2000, "Justice des mineurs: structure centralisée ou par districts?"

Motion acceptée le 26 mars 2001.

Un groupe de travail a été constitué. Il est présidé par un ancien juge cantonal et comprend, en dehors d'une palette de représentants des milieux concernés par la politique des mineurs dans le canton, l'auteur du projet fédéral de nouvelle loi sur la procédure pénale applicable aux mineurs.

Ce groupe examine également la modification de notre législation pénale des mineurs rendue nécessaire par la modification de la partie générale du Code pénal des mineurs.

00.131**Motion du groupe PopEcoSol, du 19 juin 2000, "Rencontres périodiques Conseil d'Etat - Communes"**

Présidence

Motion acceptée le 20 juin 2001.

A l'étude. Il y sera répondu au cours du premier semestre 2004.

00.171**Motion Serge Vuilleumier, du 22 novembre 2000, "Illettrisme"**

DIPAC

Motion acceptée le 6 février 2002.

Réponse prévue en 2005.

01.116**Motion Pierrette Erard, du 28 mars 2001, "Pour des licences universitaires en 4 ans"**

DIPAC

Motion amendée acceptée le 19 mars 2002.

Réponse prévue en 2004, en liaison avec la planification de l'Université.

01.108**Motion des députés radicaux du Val-de-Ruz, MM. Roland Debély, Jean-Bernard Wälti et Philippe Wälti, du 7 février 2001, "Homes pour personnes âgées: quel avenir?"**

DJSS

Motion amendée acceptée le 19 mars 2002.

Le Département de la justice, de la santé et de la sécurité suit l'évolution de la situation dans les institutions pour personnes âgées tant privées que publiques. Des restructurations sont en cours par l'ouverture ou la fermeture de certains homes et la reconversion de homes en homes médicalisés. En outre, le projet d'ouverture d'un home médicalisé d'accueil temporaire sur le Littoral avec un foyer de jour a été accepté par le Conseil d'Etat. Ces différentes incidences doivent être analysées en regard de la planification sanitaire et de la couverture des besoins dans ce domaine en pleine évolution.

01.118**Motion Marcelo Droguett, du 18 juin 2001, "Cancer du sein"**

DJSS

Motion acceptée le 20 mars 2002.

Un programme de dépistage systématique du cancer du sein a été projeté en collaboration avec le canton du Jura. Les modalités de financement de ce programme doivent encore être définies, notamment avec la Ligue neuchâteloise contre le cancer.

01.135**Motion du groupe libéral-PPN, du 20 juin 2001, "Promotion économique et scolarité: création d'un cursus scolaire français-anglais"**

DIPAC

Motion amendée acceptée le 3 septembre 2002.

Réponse prévue en 2004.

02.131**Motion du groupe radical (préalablement déposée sous forme de postulat), du 18 juin 2002, "Canton-communes: poursuivre le désenchevêtrement pour clarifier les compétences, pour réduire les coûts de fonctionnement et les investissements"**

DFAS

Motion amendée acceptée le 3 septembre 2002.

Le Conseil d'Etat a décidé de préparer un second volet du désenchevêtrement des tâches plus étendu que celui qu'il avait envisagé initialement. Il portera sur les trois domaines du trafic, de l'enseignement et de la formation ainsi que de la santé. L'étude du projet s'est déroulée en 2003 en étroite collaboration avec les communes et un rapport sera soumis au Grand Conseil dans le courant du second semestre 2004. Selon le calendrier établi, l'entrée en vigueur du deuxième volet est prévue en 2005.

02.140

DIPAC

Motion du groupe radical, du 3 septembre 2002, "Apprentissage dual en crise: le bon moment pour moderniser le système"

Motion acceptée non combattue le 2 octobre 2002.

Réponse prévue en 2005, en liaison avec la révision de la loi cantonale sur la formation professionnelle.

6.4. Postulats

Les postulats suivants, adoptés par le Grand Conseil, ont été enregistrés par le Conseil d'Etat:

a) Postulats adoptés en 2003**02.107**

DFAS

Postulat du groupe radical, du 6 février 2002, "Boucllements intermédiaires"

Postulat accepté le 28 janvier 2003.

A l'étude.

02.172

DFAS

Postulat du groupe socialiste, du 3 décembre 2002, "Des outils pour conduire les finances cantonales"

Postulat accepté le 28 janvier 2003.

A l'étude.

02.173

DFAS

Postulat du groupe radical, du 3 décembre 2002, "Transparence dans les effectifs"

Postulat amendé accepté le 28 janvier 2003.

Des premières améliorations ont été apportées aux listes d'effectifs dans le cadre du budget 2003. Des travaux sont actuellement en cours au sein d'un groupe de travail visant à une refonte totale de ces listes.

03.110

DFAS

Postulat des groupes radical et libéral-PPN, du 29 janvier 2003, "Pour des services publics à un meilleur coût"

Postulat accepté le 18 février 2003.

GESPA permettant de calculer le coût des prestations et des activités, les services GESPA ont la possibilité d'analyser les différences de coût avec d'autres collectivités publiques pour autant que celles-ci aient des prestations identiques et une comptabilité analytique aussi performante que celle de l'Etat de Neuchâtel. Un service GESPA (le service de la protection de l'environnement) va en 2004 essayer de comparer les coûts de certaines de ses prestations avec ceux du canton de Thurgovie qui a un système analytique semblable.

03.123

DGT

Postulat du groupe socialiste, du 29 avril 2003, "Etudier l'installation de petites installations hydroélectriques"

Postulat amendé accepté le 29 avril 2003.

A l'étude.

03.134

DEP

Postulat du groupe radical, du 24 juin 2003, "Pour une meilleure transparence en matière de promotion économique"

Postulat amendé accepté le 24 juin 2003.

Les informations demandées figureront dans le rapport de gestion du service de promotion économique. La réponse au postulat sera donnée dans le cadre de la modification de la loi sur l'économie prévue à fin 2004.

03.135

DIPAC

Postulat du groupe libéral-PPN, du 24 juin 2003, "Pour des remplacements de qualité dans les écoles enfantines, primaires et secondaires"

Postulat accepté le 25 juin 2003.

Réponse prévue en 2005.

03.142

DFAS

Postulat du groupe PopEcoSol, du 2 septembre 2003, "Pour une harmonisation des délais de recours cantonaux avec ceux du droit fédéral"

Postulat accepté le 2 septembre 2003.

A l'étude.

03.161

DGT

Postulat du groupe socialiste, du 4 novembre 2003, "Marchés publics: quel bilan?"

Postulat accepté le 4 novembre 2003.

A l'étude, en relation avec la motion 01.156.

b) Postulats adoptés antérieurement

Les postulats suivants, adoptés antérieurement par le Grand Conseil, sont encore en suspens:

86.138

DJSS

Postulat de la commission législative, du 13 octobre 1986, "Fonds pupillaires"

Postulat accepté le 14 octobre 1986.

Un rapport à l'appui du classement du postulat sera présenté au Grand Conseil en 2004 ou dans le cadre général des révisions du projet "Marguerite".

91.107

DGT

Postulat des députés du Val-de-Travers, du 25 mars 1991, "Navigation sur la Haute-Areuse"

Postulat accepté le 25 mars 1991.

Ce postulat sera repris, conformément au souhait exprimé par le Grand Conseil en octobre 2000, même si les conditions ne sont pas remplies pour imaginer la possibilité de réintroduire la navigation à cet endroit.

91.126

DGT

Postulat Pierre Bonhôte, du 24 juin 1991, "Energies renouvelables pour le chauffage à distance"

Postulat accepté le 26 juin 1991.

Le Conseil d'Etat a présenté un rapport, 03.035, "Energies renouvelables pour le chauffage à distance", qui propose le classement de ce postulat. Ce rapport a été adopté et le postulat classé lors de la session de janvier 2004.

91.135

DGT

Postulat de la commission "transports", du 30 septembre 1991, "Répartition des déficits des entreprises de transport entre l'Etat et les communes"

Postulat accepté le 11 février 1992.

Ce postulat sera traité dans le cadre du désenchevêtrement des tâches entre canton et communes.

95.108

DFAS

Postulat du groupe libéral-PPN, du 27 mars 1995, "Succession: paiement à l'Etat par cession d'oeuvres d'art"

Postulat accepté le 27 mars 1995.

A l'étude.

95.118

DJSS

Postulat du groupe libéral-PPN, du 28 mars 1995, "Liberté d'établissement pour le personnel employé dans l'ensemble des hôpitaux publics dans le canton"

Postulat amendé accepté le 28 mars 1995.

La mise en réseau des établissements hospitaliers par la planification sanitaire, la CCT Santé 21 et la réalisation de la péréquation financière étaient les prérequis pour trouver une solution au problème posé. Aujourd'hui, plus rien ne s'oppose à cette liberté d'établissement, le Conseil d'Etat proposera dès lors le classement du postulat en cours d'année 2004.

95.136

DGT

Postulat du groupe libéral-PPN, du 5 septembre 1995, "Restructuration du service des mensurations cadastrales"

Postulat accepté le 5 septembre 1995.

A l'étude.

95.143

DIPAC

Postulat Laurence Boegli (primitivement déposé sous forme de motion), du 3 octobre 1995, "Encouragement des activités de jeunesse"

Postulat accepté le 4 octobre 1995.

Réponse prévue en 2004.

95.142

DEP

Postulat Didier Berberat et Jean-Jacques Delémont (primitivement déposé sous forme de motion), du 2 octobre 1995, "Association du Grand Conseil et de la population aux travaux de l'Espace économique du Plateau central"

Postulat amendé accepté le 5 février 1996.

Ce postulat est à mettre en relation avec la création de la commission du Grand Conseil relative aux affaires extérieures. Une réponse y sera apportée dans le rapport sur les affaires extérieures, dont la présentation au Grand Conseil est prévue durant le 1^{er} semestre 2004.

97.107

DIPAC

Postulat Jean-Claude Guyot, du 10 février 1997, "Aménagement des niveaux 7, 8, 9 de l'enseignement secondaire inférieur"

Postulat accepté le 11 février 1997.

Le Conseil d'Etat a présenté un rapport, 99.040, "Aménagement des niveaux 7, 8, 9 de l'enseignement secondaire inférieur", en réponse à ce postulat. Le Grand Conseil a pris acte du rapport sans classer le postulat.

Réponse prévue en 2005, en liaison avec le projet de réforme du secondaire 1.

97.133**Postulat du groupe PopEcoSol, du 29 septembre 1997, "Loi sur les contributions directes"**

DFAS

Postulat amendé accepté le 29 septembre 1997.

Le Conseil d'Etat a présenté un rapport, 99.038, "Contributions directes", lors de la session de septembre 1999, proposant le classement de ce postulat. Cet objet a été renvoyé à une commission spéciale, la commission "Fiscalité", qui a présenté son rapport au Grand Conseil lors de la session de mars 2000. Malgré l'acceptation du rapport, le postulat 97.133 et son amendement n'ont pas été classés. Le dossier reste donc à l'étude. Il est actuellement en cours d'examen auprès de la commission fiscalité. Les conditions d'octroi et le calcul des subsides LAMAL ayant changé (suppression du minimum de 10%), la question fiscale ne se pose en principe plus.

98.129**Postulat Gilles Pavillon, du 23 mars 1998, "Améliorer l'attractivité de notre Université"**

DIPAC

Postulat accepté le 24 mars 1998.

Réponse prévue en 2004, en liaison avec la planification de l'Université.

98.154**Postulat du groupe radical, du 28 septembre 1998, "Collaboration culturelle"**

DIPAC

Postulat amendé accepté le 30 septembre 1998.

Réponse prévue en 2004, en relation avec la motion 99.117.

99.122**Postulat de la sous-commission de gestion et des finances du Département de l'instruction publique et des affaires culturelles, du 19 mai 1999, "Pôle d'excellence en statistique"**

DIPAC

Postulat accepté le 19 mai 1999.

Réponse prévue en 2004, en liaison avec la planification de l'Université.

99.128**Postulat des groupes radical et libéral-PPN, du 21 juin 1999, "Réformes de structures, recentrage des activités de l'Etat, autres mesures d'économies"**

DFAS

Postulat accepté le 17 août 1999.

Un rapport du Conseil d'Etat, 00.047, "Réformes de structures", a été débattu lors de la session de relevée du 23 janvier 2001. Ce rapport proposait toutefois de ne pas classer ce postulat, qui reste à l'étude. La réflexion en cours sur les mesures d'assainissement devrait pouvoir alimenter un nouveau rapport durant ces prochaines années. Pour l'instant, il y a eu peu d'opportunités pour mettre en œuvre la méthode présentée dans le rapport 00.047.

99.153**Postulat Eric Ruedin, du 27 septembre 1999, "Rapprochement entre la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat S.A. (LNM) et la Société de navigation sur le lac de Bienne"**

DGT

Postulat accepté le 10 novembre 1999.

A l'étude.

99.163**Postulat Bernard Matthey, du 10 novembre 1999, "Bateaux à propulsion électrique"**

DGT

Postulat accepté le 10 novembre 1999.

A l'étude, en collaboration avec la direction de la LNM.

00.112

DFAS

Postulat Jean-Pierre Authier, du 2 février 2000, "Syndicats intercommunaux"

Postulat accepté le 2 février 2000.

Ce postulat ne sera pas traité dans le cadre de la première évaluation de la péréquation financière intercommunale qui est agendée en 2004 encore. Le Conseil d'Etat a souhaité une évaluation après trois exercices déjà, la révision qui pourrait en résulter ne se bornera dès lors qu'à corriger quelques défauts techniques. Il serait prématuré de modifier fondamentalement cet outil, qui doit encore être éprouvé, notamment à la lumière des premiers correctifs et du 2^e volet du désenchevêtrement.

Une évaluation globale de la péréquation financière intercommunale est envisagée ultérieurement. Elle portera également sur la question du critère de charges de centre.

00.153

DGT

Postulat de la commission "Transports publics", du 2 octobre 2000, "Pour une meilleure planification de l'offre des transports publics"

Postulat accepté le 2 octobre 2000.

A l'étude.

00.129

DJSS

Postulat du groupe libéral-PPN, du 19 juin 2000, "Vacances judiciaires et fériés en procédure pénale"

Postulat accepté le 2 octobre 2000.

A l'étude. Toutefois, la position du canton de Neuchâtel s'orientera sur les dispositions du nouveau Code de procédure pénale fédéral en élaboration.

00.149

DGT

Postulat Jean-Sylvain Dubois et Dominique Gilbert Rossier, du 2 octobre 2000, "Maintien de l'étude de la traversée de Peseux selon le projet de décret portant octroi d'un crédit de 72,5 millions de francs pour la onzième étape de restauration et d'aménagement des routes cantonales et ouvrages pour piétons et cyclistes"

Postulat amendé accepté le 4 octobre 2000.

Le Conseil d'Etat a présenté un rapport, 02.028, "Entretien du réseau routier". Ce rapport a été adopté lors de la session de janvier 2003. Le Grand Conseil a néanmoins refusé le classement de ce postulat, dont l'examen sera repris ultérieurement.

00.150

DGT

Postulat du groupe radical, du 2 octobre 2000, "L'entretien: retard à... développement durable?"

Postulat accepté le 4 octobre 2000.

Le Conseil d'Etat a présenté un rapport, 02.028, "Entretien du réseau routier". Ce rapport a été adopté lors de la session de janvier 2003. Le Grand Conseil a néanmoins refusé le classement de ce postulat, dont l'examen sera repris ultérieurement.

00.166

DFAS

Postulat du groupe libéral-PPN, du 20 novembre 2000, "Inventaire des biens fonciers"

Postulat accepté le 22 novembre 2000.

Les travaux réalisés ont permis la mise à disposition d'un inventaire de toutes les parcelles propriétés de l'Etat qui peut être consulté par le biais d'un guichet cartographique spécifique. Un travail d'analyse de l'inventaire doit encore être réalisé. Un rapport parviendra au Grand Conseil dans le courant de l'année 2004.

00.167

DFAS

Postulat du groupe socialiste, du 21 novembre 2000, "Les multicantonales, à la caisse s'il vous plaît!"

Postulat amendé accepté le 22 novembre 2000.

A l'étude.

01.112

DEP

Postulat Béatrice Bois, du 26 mars 2001, "Commerce du sexe dans le canton de Neuchâtel"

Postulat amendé accepté le 26 mars 2001.

Un groupe de travail interdépartemental, élargi aux services concernés des villes de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Locle, a été créé au mois de décembre 2001. Il a élaboré un projet de nouvel arrêté concernant les conditions d'engagement ainsi que la fixation du nombre des danseuses de cabarets par établissement. Après discussion, le Conseil d'Etat a décidé de mettre ce projet en consultation auprès de GastroNeuchâtel et de l'Association des cabarets de la ville de Neuchâtel. Le groupe de travail a par ailleurs été chargé d'élaborer un projet de loi sur la prostitution. Un rapport sera présenté au Grand Conseil dans le courant du 2^e semestre 2004.

01.109

DGT

Postulat du groupe socialiste, du 7 février 2001, "Favoriser la libre circulation des jeunes dans notre canton"

Postulat accepté le 26 mars 2001.

A l'étude, en collaboration avec l'organe de gestion de l'Onde verte.

01.110

DFAS

Postulat du groupe radical, du 26 mars 2001, "Evaluation comparative des prestations publiques"

Postulat amendé accepté le 28 mars 2001.

Une première analyse comparative à un niveau macro des principaux domaines d'activités de l'Etat a été réalisée par un mandataire. Cette analyse met en exergue les domaines à analyser en priorité. Sur cette base, les départements procéderont eux-mêmes, si nécessaire, à des études approfondies. Le DFAS a déjà réalisé une étude comparative des dépenses d'aide matérielle dans les cantons de Fribourg et Neuchâtel.

01.117

DGT

Postulat Bernard Matthey, du 18 juin 2001, "Favoriser la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables par un modèle de tarification"

Postulat amendé accepté le 20 juin 2001.

A l'étude.

01.134

DGT

Postulat Gérard Santschi, du 20 juin 2001, "Le Locle – La Chaux-de-Fonds par un 3^e rail"

Postulat accepté le 2 octobre 2001.

A l'étude.

01.143

DFAS

Postulat du groupe libéral-PPN, du 2 octobre 2001, "Pour une optimisation des prestations informatiques de l'Etat"

Postulat amendé accepté le 3 octobre 2001.

Les travaux sont en cours dans le cadre du projet "Novine".

01.159

DFAS

Postulat du groupe libéral-PPN, du 19 novembre 2001, "Pour privilégier l'interdisciplinarité et la communication en matière d'offre sociale"

Postulat amendé accepté le 3 décembre 2001.

A l'étude dans le cadre des travaux du groupe de travail "Coordination interdépartementale de la politique sociale (GT CIPOS)" et des travaux du groupe de pilotage de la collaboration interinstitutionnelle.

01.162

DFAS

Postulat des groupes radical et libéral-PPN, du 19 novembre 2001, "Freiner avant le gouffre"

Postulat accepté le 3 décembre 2001.

Le Conseil d'Etat a transmis en novembre 2002 à la commission de gestion et des finances une étude du service financier intitulée "Nouveaux mécanismes de maîtrise des finances décrivant divers instruments institutionnels susceptibles d'être mis en oeuvre au plan cantonal (frein aux dépenses, frein à l'endettement, politique d'amortissement du découvert)". Cette étude était accompagnée d'un document résumant les mesures en vigueur ou à l'étude à la Confédération et dans d'autres cantons.

Un rapport sera soumis au Grand Conseil lors du 1^{er} semestre 2004.

01.149

DFAS

Postulat Antoine Grandjean, du 2 octobre 2001, "Fusion de communes: l'argent n'est pas tout!"

Postulat accepté le 3 décembre 2001.

Ce postulat a fait l'objet d'une préétude établissant qu'il n'y avait pas d'impossibilité constitutionnelle à créer des circonscriptions électorales qui assurent aux entités fusionnées une représentation équitable dans le nouveau législatif. Une simple adaptation de la loi sur les droits politiques devrait dès lors suffire.

Un groupe de travail étudie actuellement les modalités à même d'assurer cette représentativité. Le Grand Conseil sera en principe saisi d'un projet de loi en 2004 encore.

02.121

DGT

Postulat du groupe PopEcoSol, du 21 mai 2002, "Personnel CFF et friches ferroviaires"

Postulat accepté le 22 mai 2002.

A l'étude.

02.132

DEP

Postulat du groupe radical, du 18 juin 2002, "Plus de lobbying, plus de travail en réseau"

Postulat amendé accepté le 18 juin 2002.

Le postulat est à l'étude et une réponse y sera apportée dans le rapport sur les affaires extérieures dont la présentation au Grand Conseil est prévue durant le premier semestre 2004.

02.144

DFAS

Postulat du groupe radical, du 3 septembre 2002, "Plan directeur de l'organisation spatiale des services de l'Etat"

Postulat accepté le 3 septembre 2002.

Un avant-projet de plan directeur CLA (commission du logement de l'administration) 2003-2007 a été soumis au Conseil d'Etat courant 2003. Une nouvelle mouture de ce plan est en cours de réalisation. Un rapport pour le Grand Conseil s'ensuivra.

6.5. Interpellations et questions écrites

Le Conseil d'Etat a répondu à 23 interpellations et 74 questions écrites.

7. REPONSES AUX CONSULTATIONS FEDERALES

Le Conseil d'Etat a répondu aux consultations suivantes :

1. Révision partielle de la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (LPN).
2. Négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) dans le domaine des services.
3. Nouvel article constitutionnel sur les médias.
4. Rapport intermédiaire sur le premier Protocole additionnel à la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.
5. Deux propositions additionnelles de la commission spéciale RPT du Conseil national.
6. Modification de l'ordonnance sur l'assurance-chômage.
7. Nouvelle ordonnance sur les mouvements de déchets OMD.
8. Ordonnance sur la protection des nuisances sonores et les rayons laser lors de manifestations.
9. Révision de la loi fédérale sur les loteries et les paris professionnels.
10. Révision de la loi fédérale sur les recueils de lois et la Feuille fédérale (loi sur les publications officielles).
11. Questions touchant la politique familiale.
12. Projet de modification de l'ordonnance sur l'indication des prix (OIP).
13. Demande de modification de la concession SSR en vue de l'introduction du VDB-T.
14. Révision partielle de la loi fédérale sur les hautes écoles spécialisées.
15. Révision totale de la loi sur l'aide aux victimes d'infractions (LAVI).
16. Projets de plans sectoriels Rail/TP et des routes.
17. Plan directeur de la locomotion douce (PDLP).
18. Loi fédérale sur l'harmonisation des registres des habitants et d'autres registres officiels de personnes.
19. Nouvelles dispositions du droit fédéral réglant la procédure de consultation (révision partielle de la LOGA).
20. Projet de modification de l'ordonnance du 27 juin 1995 sur l'assurance-maladie.
21. Projet de loi fédérale instituant des mesures contre le racisme, le hooliganisme et la propagande incitant à la violence.
22. Adaptation de l'Accord sur la libre circulation des personnes à l'élargissement de l'UE.
23. Directive technique concernant le droit d'accès aux données sur le trafic des animaux (BDTA).
24. Ordonnance sur la déduction des primes de l'assurance obligatoire des soins – Ordonnance sur la déduction des frais de garde des enfants par des tiers.
25. Loi fédérale sur l'imposition des participations de collaborateurs.
26. Recommandations pour la négociation de projets soumis au droit de recours des associations.
27. Dénonciation du concordat intercantonal réprimant les abus en matière d'intérêt conventionnel.
28. Projet de modification de l'ordonnance sur la poste (OPO).

29. Mesures destinées à résorber les découverts dans la prévoyance professionnelle.
30. Ordonnance 2 relative à la loi sur le travail : dispositions spéciales pour certaines catégories d'entreprises ou de travailleurs.
31. Avant-projet de révision du droit des fondations (initiative parlementaire du conseiller aux Etats Fritz Schiesser).
32. Projet de nouvelle ordonnance sur la formation professionnelle.
33. Concept Castor Suisse.
34. Ratification du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.
35. Election des membres des commissions de recours en matière de contingentement laitier.
36. Programme de législature 2003-2007 de la Confédération.
37. Train d'ordonnances PA 2007.
38. Réforme de péréquation financière / propositions de compromis de la commission spéciale RPT.
39. Projet d'ordonnance sur l'égalité pour les handicapés (OHand).
40. Simplification du rappel de l'impôt en cas de succession et introduction de la dénonciation spontanée.
41. Proposition de processus de saisine d'une commission interparlementaire (CIP).
42. Révisions partielles de l'ordonnance sur l'intégration des étrangers (OLE).
43. Projets d'ordonnances sur les produits thérapeutiques, série II.
44. Révision totale de l'ordonnance sur le tabac.
45. Contrôle du trafic des animaux: directives techniques concernant les notifications relatives au trafic des animaux à onglons.
46. Protocole facultatif à la Convention des Nations unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.
47. Modification de l'Ordonnance 1 relative à la loi sur le travail.
48. Projet de modification de l'ordonnance de la loi fédérale sur l'encouragement du secteur de l'hébergement.
49. Ratification de la Charte sociale européenne.
50. Révision de la loi sur les armes.
51. Avant-projet et rapport explicatif concernant l'adhésion de la Suisse à la Convention pénale du Conseil de l'Europe sur la corruption ainsi qu'au protocole additionnel y relatif et la modification du code pénal et de la loi fédérale contre la concurrence déloyale.
52. Prolongation des délais d'assainissement pour les routes et modification des art. 36 ss.
53. Projet de loi sur le Bureau fédéral de la médiation.
54. Raccordement de la Suisse occidentale et orientale au réseau ferroviaire européen à grande vitesse (raccordement LGV).

Les textes sont à disposition à la chancellerie d'Etat, ainsi que sur le site internet.

Neuchâtel, le 11 février 2004

Au nom du Conseil d'Etat:

Le président,
Th. Béguin

Le chancelier,
J.-M. Reber

TABLE DES MATIERES

1.	COMPOSITION DU GOUVERNEMENT.....	1
2.	AFFAIRES TRAITEES	1
3.	RECEPTIONS ET INVITATIONS	1
4.	INFORMATION	2
5.	CONFERENCES	2
5.1.	Conférence des gouvernements cantonaux (CdC).....	2
5.2.	Conférence des gouvernements de Suisse occidentale (CGSO)	2
6.	TRAITEMENT DES PROPOSITIONS PARLEMENTAIRES	2
6.1.	Résolutions	2
6.2.	Recommandation.....	3
6.3.	Motions, motions populaires et de communes.....	3
6.4.	Postulats	12
6.5.	Interpellations et questions écrites.....	19
7.	REPONSES AUX CONSULTATIONS FEDERALES	19